



**Fiche de données de sécurité en conformité avec EC réglementation no. 1907/2006
Réglementation (UE) No 2015/830EC**

Réglementation (EC) No 1272/2008/ GHS (Global Harmonized System)

Nom commercial: **BASWA Fill (Concentrated)**

Version: 4(remplace la version 3 du
18/05/2017) Mise à jour le: 22/10/2019
Imprimée le 22/10/2019
Page 1 of 14

Produit no.: a039

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identification du produit:

Nom commercial: BASWA Fill (Concentré)

Produit de remplissage pour les joints en bout et les joints droits entre les dalles acoustiques BASWA posées industriellement sur les plafonds et les murs.

Identité des substances qui contribuent à la classification du mélange: 2-methylisothiazol-3(2H)-un

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Utilisations identifiées: Préparation de revêtements de murs et de plafonds acoustiquement efficaces.

Utilisations déconseillées: Aucune utilisation déconseillée n'est détectée, pour autant que la fiche de données de sécurité soit respectée.

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de

Données de sécurité: BASWA acoustic AG

Rue: Marmorweg 10

Code postal / ville: CH-6283 Baldegg / Switzerland

Téléphone: +41 41 914 02 22

Fax: +41 41 914 02 20

E-Mail: info@baswa.com

Point de contact pour les informations techniques:

BASWA acoustic AG

E-mail: msds@baswa.com, téléphone: +41 41 914 02 11

1.4 Numéro de téléphone d'urgence:

Centre suisse d'information toxicologique de Zurich (service 24 heures sur 24) Suisse: 145

Dans le monde: + 41 44 251 51 51

SECTION 2. IDENTIFICATION DES RISQUES

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification selon Règlement (EC) No 1272/2008: GHS (Global harmonized System): Peau Sens. 1A, H317

Le texte intégral des mentions de danger mentionnées est indiqué dans la section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage :

Selon le Règlement (EC) No 1272/2008, GHS (Global harmonized System):

**Fiche de données de sécurité en conformité avec EC réglementation no. 1907/2006
Réglementation (UE) No 2015/830EC**

Réglementation (EC) No 1272/2008/ GHS (Global Harmonized System)

Nom commercial: **BASWA Fill (Concentrated)**

Version: 4(remplace la version 3 du
18/05/2017) Mise à jour le: 22/10/2019
Imprimée le 22/10/2019
Page 2 of 14

Produit no.: a039

Pictogramme de danger:



Signal word: Warning

Mention(s) de danger :

H317: Peut causer une réaction allergique sur la peau.

Déclaration(s) de prévention :

P261: Évitez de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272: Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/des lunettes de protection/protection du visage/protection auditive/...

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: se laver avec beaucoup d'eau et de savon.

P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Obtenez un avis médical/une attention particulière

P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Composition:

Contient: 2-methylisothiazol-3(2H)-un

2.1 Autres risques:

Résultats sur les évaluations PBT et mPmB : Ce mélange ne répond pas aux critères de PBT conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XIII.

Ce mélange ne répond pas aux critères applicables au mPmB conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XIII. Après contact avec les yeux : En cas d'irritation cutanée persistante, consulter un médecin spécialiste.

SECTION 3. MESURES DE PREMIERS SECOURS

3.1 Substances:

Pas applicable

3.2 Mélanges:

3.2.1 Caractérisation chimique:

Mélange des substances énumérées ci-dessous avec des ajouts non dangereux.

3.2.2 Les substances qui composent le mélange et qui représentent un danger pour la santé ou l'environnement selon le règlement (CE) n° 1272/2008, sont classées PBT / vPvB ou incluses dans la liste des substances candidates :

**Fiche de données de sécurité en conformité avec EC réglementation no. 1907/2006
Réglementation (UE) No 2015/830EC**

Réglementation (EC) No 1272/2008/ GHS (Global Harmonized System)

Nom commercial: **BASWA Fill (Concentrated)**

Version: 4(remplace la version 3 du
18/05/2017) Mise à jour le: 22/10/2019
Imprimée le 22/10/2019
Page 3 of 14

Produit no.: a039

Indicateurs	Identification chimique internationale	Concentration	Classification - Reglement (EC) No 1272/2008 (CLP)	Concentration spécifique limites, M-Factors
CAS No: 2682-20-4 CE No: 220-239-6 INDEX No: 613-326-00-9 REACH No: -	2-methylisothiazol-3(2H)-one	<0,015%	Tox. aigue 2, H330 Tox. aigue 3, H301 Tox. aigue. 3, H311 Corr peau. 1B, H314 Dam. yeux1, H318 Sens. peau1A,H317 Aquatique Aigue1H400 Aquatique Chronique 1, H410 EUH071	Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 % M = 10 M (Chronic)= 1

3.2.2 Composants soumis à des limites d'exposition professionnelle :

Indicateurs	Identification chimique internationale	Concentration
CAS No: 471-34-1 CE No: 207-439-9 INDEX No: - REACH No: -	Carbonate de calcium	<4%
CAS No: 9004-34-6 CE No: 232-674-9 INDEX No: - REACH No: -	Cellulose	<0,4%

Le texte intégral des mentions de danger mentionnées est indiqué dans la section 16.
Composants avec paramètres de contrôle sur le lieu de travail : Voir section 8.

SECTION 4. PREMIERES MESURES D'AIDE

4.1 Description des premières mesures d'aide

4.2 Sur les yeux:

Rincez l'œil ouvert pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Ensuite, consultez un médecin.

4.3 Après inhalation:

Fournir de l'air frais ; consulter un médecin en cas de plaintes.

4.4 Après contact sur la peau:

Enlevez immédiatement tout vêtement souillé par le produit. Laver à l'eau et au savon et rincer abondamment.

4.5 Après avoir avalé:

Cherchez un traitement médical.

Rincez-vous la bouche et buvez beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir.

4.6 Principaux symptômes et effets, tant aigus que tardifs :

Principaux symptômes et effets indiqués dans les sections 2 et 11.



**Fiche de données de sécurité en conformité avec EC réglementation no. 1907/2006
Réglementation (UE) No 2015/830EC**

Réglementation (EC) No 1272/2008/ GHS (Global Harmonized System)

Nom commercial: **BASWA Fill (Concentrated)**

Version: 4(remplace la version 3 du
18/05/2017) Mise à jour le: 22/10/2019
Imprimée le 22/10/2019
Page 4 of 14

Produit no.: a039

4.7 Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire :

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

5.1 Moyens d'extinction :

Agents d'extinction appropriés :

Utilisez un mode d'extinction des incendies adapté aux conditions environnantes.

CO₂, poudre ou eau pulvérisée. Combattez les grands incendies avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Agents d'extinction inadaptés pour des raisons de sécurité :

Aucun – choisir l'agent d'extinction en fonction de l'incendie à proximité.

5.2 Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange :

La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

5.3 Protection contre l'incendie:

Porter un appareil de protection respiratoire autonome.

5.4 Indications complémentaires:

Éliminez les restes de lutte contre l'incendie contaminés conformément aux réglementations officielles.

SECTION 6. MESURES RELATIVES AUX REJETS ACCIDENTELS

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Non requises.

6.2 Précaution pour l'environnement:

Informez les autorités compétentes en cas d'infiltration dans un cours d'eau ou un système d'égout. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts/les eaux de surface ou souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Absorber avec un matériau liant les liquides (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure). Envoyer pour récupération ou élimination dans des récipients appropriés.

6.4 Référence à d'autres sections:



**Fiche de données de sécurité en conformité avec EC réglementation no. 1907/2006
Réglementation (UE) No 2015/830EC**

Réglementation (EC) No 1272/2008/ GHS (Global Harmonized System)

Nom commercial: **BASWA Fill (Concentrated)**

Version: 4(remplace la version 3 du
18/05/2017) Mise à jour le: 22/10/2019
Imprimée le 22/10/2019
Page 5 of 14

Produit no.: a039

SECTION 8
SECTION 13
SECTION 7

SECTION 7. MANIPULATION ET LE STOCKAGE

7.1 Précautions pour une manipulation sûre :

Information pour une manipulation sûre:

Aucune mesure particulière n'est requise.

Information about fire and explosion protection:

Aucune mesure particulière requise

7.2 Conditions for safe storage, including any incompatibility

Exigences relatives aux locaux et conteneurs de stockage :

Pas de précaution spéciale

Informations concernant le stockage en commun :

Pas requis

Plus de détails sur les conditions de stockage:

A protéger du gel ! Température de stockage + 5°C à + 49°C

Classe de stockage: 12

Application particulière : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Le produit n'est pas concerné par la directive 2012/18/UE (SEVESO III).

7.1 Specificités et utilisations:

Pas connu

SECTION 8. CONTRÔLE D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle:

8.1.1 Limites d'exposition professionnelle:



**Fiche de données de sécurité en conformité avec EC réglementation no. 1907/2006
Réglementation (UE) No 2015/830EC**

Réglementation (EC) No 1272/2008/ GHS (Global Harmonized System)

Nom commercial: **BASWA Fill (Concentrated)**

Version: 4(remplace la version 3 du
18/05/2017) Mise à jour le: 22/10/2019
Imprimée le 22/10/2019
Page 6 of 14

Produit no.: a039

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la Substance CAS no	Limite d'exposition professionnelle		Source
		Long term	Court term	
AGD(D)	Limite générale d'empoussièrement	3mg/m ³ a 10 mg/m ³		TRGS 900
Limit (B)	Cellulose CAS no 9004-34-6	10mg/m ³		GESTIS
Limit (CAN)	Cellulose CAS no 9004-34-6	10mg/m ³		GESTIS

**Fiche de données de sécurité en conformité avec EC réglementation no. 1907/2006
Réglementation (UE) No 2015/830EC**

Réglementation (EC) No 1272/2008/ GHS (Global Harmonized System)

Nom commercial: **BASWA Fill (Concentrated)**

Version: 4(remplace la version 3 du 18/05/2017) Mise à jour le: 22/10/2019
Imprimée le 22/10/2019
Page 7 of 14

Produit no.: a039

Limit (F)	Cellulose CAS no 9004-34-6	10mg/m ³ inhalable aerosol		GESTIS
Limit (E)	Cellulose CAS no 9004-34-6	10mg/m ³ inhalable aerosol		GESTIS
Limit (CH)	Cellulose CAS no 9004-34-6	3mg/m ³ Respirable aerosol		GESTIS
Limit (USA)	Cellulose CAS no 9004-34-6	15mg/m ³ Total poussière 5mg/m ³ Poussière respirable		GESTIS
Limit (GB)	Cellulose CAS no 9004-34-6	10mg/m ³ inhalable aerosol 4mg/m ³ Respirable aerosol	20mg/m ³ inhalable aerosol	GESTIS
MAK	Calcium carbonate CAS no 471-34-1	3mg/m ³ poussière inhalable		Switzerland-SUVA

8.2 Contrôle de l'exposition:

8.2.1 Equipement de protection individuel:

Protection respiratoire: Si les mesures techniques recommandées sont respectées, pas de protection individuelle	
EPI:	Masque filtrant les produits chimiques
Caracteristiques:	Marque «CE» Catégorie III. Le masque doit avoir un large champ de vision et une forme anatomique pour offrir une bonne étanchéité
Norme CEN:	EN 136, EN 140, EN 405
Maintenance:	Ne pas stocker dans des endroits exposés à des températures élevées et dans des environnements humides avant utilisation. Les valves d'inhalation et d'exhalation de l'adaptateur facial doivent être spécialement contrôlés.
Observations:	Les instructions du fabricant concernant l'utilisation et l'entretien de l'équipement doivent être lues attentivement. Les filtres seront fixés à l'équipement en fonction des caractéristiques de risque (particules et aérosols : P1- P2-P3, gaz et vapeurs : A-B-E-K-AX), en les changeant selon les conseils du fabricant
Protection des mains:	
EPI:	Gants résistants aux produits chimiques non jetables
Caracteristiques:	Marque CE Catégorie III. Avant de les utiliser, vérifiez une liste de produits chimiques contre lesquels les gants sont résistants.
Norme CEN:	EN 374-1, En 374-2, EN 374-3, EN 420
Maintenance:	Un calendrier pour le remplacement périodique des gants doit être établi afin de garantir qu'ils soient changés avant d'être imprégnés de contaminants. L'utilisation de récipients contaminés peut être plus dangereuse que l'absence d'utilisation, car le contaminant peut s'accumuler dans le composant matériel du gant.
Observations:	Les gants présentant des fissures, des déformations ou lorsque la saleté extérieure risque de diminuer leur résistance doivent être immédiatement remplacés
Material:	PVC (Polyvinyl chloride) Temps de pénétration (min.): > 480 épaisseur du matériel (mm): 0,35
Protection des yeux:	
EPI:	lunettes de sécurité à monture intégrée.
Caracteristiques:	Marque CE Catégorie III. Protection intégrale des yeux contre la poussière, les fumées, le brouillard et les vapeurs.
Norme CEN :	EN 165, EN 166, EN 167, EN 168
Maintenance:	Nettoyer quotidiennement et désinfecter périodiquement selon les conseils de fabrication. Utilisation recommandée en cas de risque de déversement.
Observations:	Indicateurs de détérioration : coloration jaune, éraflures, fissures, etc.
BASWA acoustic AG T +41 (0)41 914 02 22 www.baswa.com	

**Fiche de données de sécurité en conformité avec EC réglementation no. 1907/2006
Réglementation (UE) No 2015/830EC**



Réglementation (EC) No 1272/2008/ GHS (Global Harmonized System)

Nom commercial: **BASWA Fill (Concentrated)**

Version: 4(remplace la version 3 du 18/05/2017) Mise à jour le: 22/10/2019
Imprimée le 22/10/2019
Page 8 of 14

Produit no.: a039

Protection de la peau

EPI:	Vêtement qui protège des produits chimiques	
Caracteristiques :	Marque «CE» Catégorie III. Les vêtements doivent être bien ajustés. Le niveau de protection doit être établi selon le test appelé "Breaking time" (BT breaking time) qui indique le temps que prend un produit chimique pour passer à travers le tissu.	
Norme CEN:	Les instructions de conservation et de lavage doivent être fournies par le fabricant pour assurer une parfaite protection.	
Maintenance:	La conception des vêtements de protection doit faciliter leur positionnement correct et leur permanence sans déplacement, pendant la période d'utilisation prévue, compte tenu des facteurs environnementaux, ainsi que des mouvements et postures que l'utilisateur peut adopter au cours de son activité.	
Observations:	Les instructions de conservation et de lavage doivent être fournies par le fabricant pour assurer une parfaite protection.	
EPI:	Chaussures résistantes aux produits chimiques et avec des propriétés anti-statiques.	
Caracteristiques :	Marque «CE» Catégorie III. Avant l'utilisation vérifier la liste des produits chimiques contre lesquels les chaussures sont résistantes.	
Norme CEN:	EN ISO 13287, EN 13832-1, EN 13832-2, EN 13832-3, EN ISO 20344, EN ISO 20345	
Maintenance:	Pour un entretien correct de ce type de chaussures de sécurité, il est essentiel de tenir compte des instructions spécifiées par le fabricant. Les chaussures doivent être remplacées en cas de signes de détérioration.	
Observations:	Les chaussures doivent être nettoyées régulièrement et séchées lorsqu'elles sont mouillées, mais sans les placer trop près d'une source de chaleur pour éviter les brusques changements de température	



Fiche de données de sécurité en conformité avec EC réglementation no. 1907/2006
Réglementation (UE) No 2015/830EC

Réglementation (EC) No 1272/2008/ GHS (Global Harmonized System)

Nom commercial: **BASWA Fill (Concentrated)**

Version: 4(remplace la version 3 du
18/05/2017) Mise à jour le: 22/10/2019
Imprimée le 22/10/2019
Page 9 of 14

Produit no.: a039

Limitation et surveillance de l'exposition à l'environnement :

Enlevez immédiatement tous les vêtements souillés et contaminés.

Se laver les mains avant les pauses, après la fin du travail et avant d'utiliser les installations sanitaires. Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.

SECTION 9. LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base:

9.1.1 Apparence:

Forme: pâteuse (crèmeuse après mélange)
Couleur: blanc
Odeur: Odeur typique des dispersions aqueuses d'acrylates.

Pas d'odeur de styrene.

9.1.2 Données pertinentes pour la sécurité:

Description	Valeur	Méthode	Commentaires
pH (20 °C)	8.5	laboratoire BASWA	
point de fusion / - range (+°C)			pas déterminé
Point d'ébullition (°C)			pas déterminé
Point d'inflammation (°C)	aucun		non inflammable
Risque d'explosion	aucun		non inflammable
Limite d'explosion inférieure	aucun		non inflammable

**Fiche de données de sécurité en conformité avec EC réglementation no. 1907/2006
Réglementation (UE) No 2015/830EC**

Réglementation (EC) No 1272/2008/ GHS (Global Harmonized System)

Nom commercial: **BASWA Fill (Concentrated)**

Version: 4(remplace la version 3 du
18/05/2017) Mise à jour le: 22/10/2019
Imprimée le 22/10/2019
Page 10 of 14

Produit no.: a039

Limite supérieure d'explosion	aucun		non inflammable
Température d'allumage (°C)	370 °C		DIN 51794
Propriétés favorisant le feu	aucun		
Pression de la vapeur (°C)	23 hPa		
Densité (g/cm ³)	1.0 to 1.2	Laboratoire BASWA	
Densité brute (kg/m ³)			pas applicable
Solubilité dans l'eau (g/l at 20°C)			pas applicable
Coefficient de répartition n-octanol / eau(Kow)			pas déterminé
Viscosité dynamique (mPas/20 °C)			pas applicable
Temps de passage			pas applicable
Pression de la vapeur			pas déterminé
Rapidité d'évaporation			pas déterminé
Test de séparation des solvants			pas déterminé
Contenu en solvants		laboratoire BASWA	Dans l'eau
Conductivité			pas déterminé
Point de fusion / intervalle de fusion			pas déterminé
Corrosion			pas déterminé
Miscibilité	possible		Dans l'eau
Groupe gazier			pas applicable
Température d'inflammation spontanée	aucun		non inflammable

9.2 Autre information:

Les données indiquées dans la section 9 sont des valeurs typiques pour le produit et ne peuvent être considérées comme des spécifications de produit ou d'approvisionnement.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité:

Pas de décomposition lors d'un stockage normal. Voir également les produits de combustion selon la section 5.

10.2 Stabilité chimique:

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune

10.4 Conditions à éviter:

Protéger du gel et de la chaleur. Voir section 7



Fiche de données de sécurité en conformité avec EC réglementation no. 1907/2006
Réglementation (UE) No 2015/830EC

Réglementation (EC) No 1272/2008/ GHS (Global Harmonized System)

Nom commercial: **BASWA Fill (Concentrated)**

Version: 4(remplace la version 3 du
18/05/2017) Mise à jour le: 22/10/2019
Imprimée le 22/10/2019
Page 11 of 14

Produit no.: a039

10.5 Matériaux incompatibles:

Aucune réaction dangereuse connue, si elle est stockée et utilisée de manière appropriée.

10.6 Produits décomposés dangereux:

Pendant le chauffage ou en cas d'incendie, la formation de gaz toxiques est possible.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Information sur les effets toxicologiques:

Pas de données expérimentales disponibles sur les propriétés toxicologiques du mélange

a) Toxicité aiguë:

Substance Acute Toxicity estimated (ATE)	
Oral ATE	>2000 mg/Kg
Peau ATE	>2000 mg/Kg
inhalation ATE	>20 mg/L
2-methylisothiazol-3(2H)-un	
DL ₅₀ oral	>2000 mg/kg (rat, OECD423)
DL ₅₀ dermic	>2000 mg/kg (rat, OECD402)
CL ₅₀ inhalation	>20 mg/L

b) Corrosion/irritation de la peau

Les critères de classification ne sont pas remplis.

c) Lésions oculaires graves/irritation

Les critères de classification ne sont pas remplis.

d) Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau

Peut causer une réaction allergique sur la peau

e) STOT-exposition unique ; STOT-exposition répétée

Les critères de classification ne sont pas remplis.

f) Exposition unique STOT

Les critères de classification ne sont pas remplis.

g) Cancérogénicité

Les critères de classification ne sont pas remplis.

h) Mutagénicité des cellules germinales

Les critères de classification ne sont pas remplis.

i) Toxicité pour la reproduction

Les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité en conformité avec EC réglementation no. 1907/2006
Réglementation (UE) No 2015/830EC**

Réglementation (EC) No 1272/2008/ GHS (Global Harmonized System)

Nom commercial: **BASWA Fill (Concentrated)**

Version: 4(remplace la version 3 du
18/05/2017) Mise à jour le: 22/10/2019
Imprimée le 22/10/2019
Page 12 of 14

Produit no.: a039

j) Risque d'aspiration

Les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Remarques générales:

Le produit n'est pas soumis à la classification selon la méthode de calcul des directives générales de classification des préparations de l'UE telles que publiées dans la dernière version.

Lorsqu'il est utilisé et manipulé conformément aux spécifications, le produit n'a aucun effet néfaste sur notre expérience et les informations qui nous sont fournies.

12.1 Toxicité:

Pas de toxicité aiguë ni d'effets nocifs à long terme de matériaux très toxiques pour le monde aquatique.

2-methylisothiazol-3(2H)-un				
	Paramètre	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Algues à court terme	CL ₅₀ =8,4 mg/l	Scenedesmus subspicatus	OECD201	72 heures
Toxicité à court terme, Invertébrés aquatiques	CE ₅₀ =32 mg/l	<i>Dafnia Magna</i>	OECD 202	48 heures

12.2 Persistance et dégradabilité:

Aucune donnée disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Aucune donnée disponible.

12.4 Mobilité dans les sols:

Aucune donnée disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation du PTB et du vPvB:

Pas applicable.

12.6 Autres effets négatifs:

Aucune donnée disponible.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Élimination / Déchets (Produit):

De plus petites quantités peuvent être éliminées avec les déchets ménagers.
Doivent être spécialement traités conformément aux réglementations officielles



**Fiche de données de sécurité en conformité avec EC réglementation no. 1907/2006
Réglementation (UE) No 2015/830EC**

Réglementation (EC) No 1272/2008/ GHS (Global Harmonized System)

Nom commercial: **BASWA Fill (Concentrated)**

Version: 4(remplace la version 3 du
18/05/2017) Mise à jour le: 22/10/2019
Imprimée le 22/10/2019
Page 13 of 14

Produit no.: a039

EAK/AVV-waste key:

08 01 20 (paste-like binder)

08 01 12 (hardened product)

Packaging:

Containers which have not been cleaned are to be disposed of in the same way as the preparation. Cleaned containers are to be brought to plastics recycling (PP).

13.2 Additional indications:

Recommendation: Disposal must be made according to official regulations.

SECTION 14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

14.1 UN numéro:

Non réglementé

14.2 UN nom d'expédition correct:

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage:

Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement :

Non réglementé

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur:

Non réglementé

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de Marpol et au code IBC :

Non réglementé

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange :



**Fiche de données de sécurité en conformité avec EC réglementation no. 1907/2006
Réglementation (UE) No 2015/830EC**

Réglementation (EC) No 1272/2008/ GHS (Global Harmonized System)

Nom commercial: **BASWA Fill (Concentrated)**

Version: 4(remplace la version 3 du
18/05/2017) Mise à jour le: 22/10/2019
Imprimée le 22/10/2019
Page 14 of 14

Produit no.: a039

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 concernant la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges et les modifications:

RÈGLEMENT (UE) 2016/918 DE LA COMMISSION du 19 mai 2016 modifiant, aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

RÈGLEMENT (UE) 2018/1480 DE LA COMMISSION du 4 octobre 2018 modifiant, aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et rectifiant le règlement (UE) 2017/776 de la Commission

RÈGLEMENT (UE) 2018/669 DE LA COMMISSION du 16 avril 2018 modifiant, aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

RÈGLEMENT (UE) 2019/521 DE LA COMMISSION du 27 mars 2019 modifiant, aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) du Parlement européen et du Conseil, du 18 décembre 2006, concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions applicables aux substances chimiques, mise à niveau conformément au règlement (UE) 2015/830 du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1906/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH Article 59 Liste des candidats : Non présent ou non présent en quantités réglementées.

Règlement (CE) n° 1907/2006 REACH, annexe XIV Substances soumises à autorisation, tel que modifié : Non présent ou non présent en quantités réglementées.

Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à des restrictions applicables à la mise sur le marché et à l'utilisation : Non présentes ou non présentes en quantités réglementées..

SEVESO III : DIRECTIVE 2012/18 / UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 juillet 2012 relative à la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses et modifiant puis abrogeant la directive 96/82 / CE : Section 7

15.2 Évaluation de la sécurité chimique
Aucune

SECTION 16. AUTRE INFORMATION

16.1 Législation applicable en matière de fiches de données de sécurité ::

Cette FDS a été rédigée conformément à l'ANNEXE II - Guide pour l'élaboration des FDS du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), mise à jour conformément au règlement (UE) n° 2015/830 du 28 mai 2015.

16.2 Texte des déclarations H, qui sont visées aux sections 2 et 3 :

Règlement n°1272/2008 (CLP):

EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires.

BASWA acoustic AG T +41 (0)41 914 02 22 www.baswa.com



**Fiche de données de sécurité en conformité avec EC réglementation no. 1907/2006
Réglementation (UE) No 2015/830EC**

Réglementation (EC) No 1272/2008/ GHS (Global Harmonized System)

Nom commercial: **BASWA Fill (Concentrated)**

Version: 4(remplace la version 3 du
18/05/2017) Mise à jour le: 22/10/2019
Imprimée le 22/10/2019
Page 15 of 14

Produit no.: a039

Yeux Dom. 1: Dommages sérieux des yeux. Catégorie 1.
Peau Corr. 1B: Corrosion des yeux. Catégorie 1.
Aiguë Tox. 2: Toxicité aiguë. Catégorie 2.
Aiguë Tox. 3: Toxicité aiguë. Catégorie 3.
Peau Sens 1A: Sensibilité de la peau. Catégorie 1A.
Aiguë aquatique 1: Toxicité aquatique à court terme (Aiguë). Catégorie 1.
Chronique aquatique 1: Toxicité aquatique à court terme (Chronique). Catégorie 1.
Yeux Dom.1: Serious Dommages sérieux des yeux. Catégorie 1.
H301: Toxique en cas d'ingestion.
H311: Toxique au contact de la peau.
H314: Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
H315: Cause une irritation de la peau.
H317: Peut provoquer une réaction allergique de la peau.
H318: Cause de graves lésions oculaires.
H330: Fatal en cas d'inhalation.
H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut provoquer des effets durables.

16.3 Abréviations et acronymes :

REACH: Regulation concerning the Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals.
CLP: European regulation on Classification, Labelling and Packaging of substances and chemical mixtures.
CE: European List of Notified Chemical Substances.
CAS: Chemical Abstracts Service (Division of the American Chemical Society).
LD50: Lethal dose, 50 percent.
LC50: Lethal concentration, 50 percent.
EC50: Median Effective Concentration.
PBT: Persistent, bioaccumulative, toxic.
mPmB: Very persistent, very bioaccumulable.
TWA: Threshold limit value.
MAK: Maximale Arbeitsplatz-Konzentration.
DNEL: Derived no-effect level.
PNEC: Predicted No Effect Concentration.
IUPAC: Organic nomenclature.

16.4 Principales sources bibliographiques :

<http://esis.jrc.ec.europa.eu>
<http://echa.europa.eu>
<http://euophrac.eu>
<http://echemportal.org>
<http://toxnet.nlm>
<http://inchem.org>
<http://epa.gov>
<http://insh.es>

16.5 Méthodes d'évaluation des informations :

Article 9 Règlement No1272/2008 (CLP).

La classification des mélanges est basée, en général, sur les méthodes de calcul des substances, conformément au règlement (CE) n° 1272/2008. Voir la section 9 pour les propriétés physico-chimiques, la section 11 pour les informations toxicologiques et la section 12 pour les informations écologiques.



**Fiche de données de sécurité en conformité avec EC réglementation no. 1907/2006
Réglementation (UE) No 2015/830EC**

Réglementation (EC) No 1272/2008/ GHS (Global Harmonized System)

Nom commercial: **BASWA Fill (Concentrated)**

Version: 4(remplace la version 3 du
18/05/2017) Mise à jour le: 22/10/2019
Imprimée le 22/10/2019
Page 16 of 14

Produit no.: a039

16.6 Modification par rapport aux versions précédentes :

REPLACE LA VERSION 3 (18/05/2017)

Mise à jour des sections 1, 2,3, 11,12,15 et 16 de la présente fiche de données de sécurité conformément au RÈGLEMENT (UE) 2018/1480 de la COMMISSION du 4 octobre 2018.

Il est conseillé d'effectuer une formation de base en matière de sécurité et d'hygiène du travail pour assurer une manipulation correcte du produit

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ:

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur des sources, des connaissances techniques et la législation en vigueur. Les informations données sont uniquement conçues comme un guide pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une élimination et une libération en toute sécurité et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que le matériau spécifique désigné et ne peuvent être valables pour ce matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans un processus quelconque, sauf si cela est spécifié dans le texte. Les données indiquées correspondent à nos connaissances actuelles et ne constituent pas une garantie de propriétés.

Les destinataires de notre produit doivent respecter, sous leur responsabilité, les règles et réglementations en vigueur.
